

F. BOURGAIN

LA BREILLE



Paris 1852

chez les Libraires

La
Baille.

Par P. Bourgeais.

Une photographie.
Deux cartes.
Nombreuses illustrations.

*

Imprimé au Rotary-Cyclo-
style Gestetner,
par l'auteur,
à La Baille.

SOURCES.

Ont été consultés:
Plusieurs de mes amis;
des notes archéologiques de M.P.
Ratouic;
les archives communales et parois-
siales;
les archives d'Angers. Grand Car-
tulaire de Fontevraud, fonds des
Ceges, 49 liasses;
Cartulaire de Bourgueil;
Célestin Port; Dictionnaire;
Chaudeau.
Bastou de saffence d'Yves Magiatri.
Edouard; Fontevraud et ses monu-
ments.
Bibliothèque d'Angers, manuscrite
1025, 2077, et nec-latin 5480.

.....



Chapitre 1.

PRESENTATION GÉNÉRALE de La Brelle.

1° Son NOM.

On trouve mentionnés dans le Cartu-
laire de Bourgueil:

en 1127, la "la Terre et la Forêt"
qu'on appelle communément Brolia;
en 1142, "le fief de Brolia";
en 1169, "le prieur de Briolia";
enfin en 1459, pour la première fois
"Saint Etienne de La Brelle".

"Brolia, Briolia, La Brelle":
C'est bien le même nom.

2° DÉPENDANCE ADMINISTRATIVE.

D'après Pocquet de Livonnières, la
paroisse de La Brelle aurait été dé-
membrée de celle de Vernueil au XII^e
siècle.

Elle dépendait de l'Evêché d'Angers.
Elle fit partie de l'archiprêtré de
Bourgueil jusqu'en 1802;
du Grenier à sel, de l'élection et de
la sénéchaussée de Sauxur jusqu'en
1790;
du canton de Brain de 1790 à 1797, du
canton d'Allornes de 1797 à 1801;
elle appartient au district de Sauxur
de 1790 à 1795.

Elle dépendit du tribunal de Saumur de 1790 à 1795, du tribunal de Baugé de 1795 à 1797, et depuis 1797 du tribunal de Saumur.

Elle relevait féodalement pour partie de Montsoreau et du Bellay.

Elle fait partie aujourd'hui, comme commune, de l'arrondissement et, depuis 1801, du canton nord-est de Saumur; - et comme paroisse, de l'Archiprêtré de Saumur et du doyenné d'Allonnes.

3° SITUATION.

Elle est à 17 kilom. de Saumur, à 30 d'Angers, à 250 de Paris.

Elle est située sur un vaste plateau boisé, "encore presque désert" (G. Fort).

Près du bourg l'altitude est de 105 mètres, soit 70 mètres de plus qu'à Brain, distant de 5 kilom.

Ce plateau correspond vers sud-est au plateau de Baugé. Entre les deux s'encadre le bassin du Lathan.

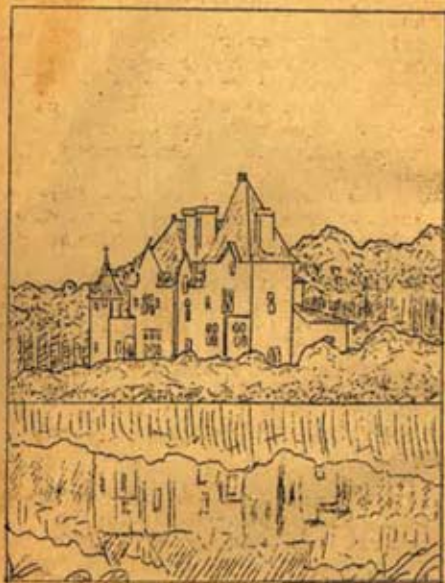
Elle est aux confins de l'Indre-et-Loire. Les communes limitrophes sont:

à l'est, Saint Nicolas de Bourgueil (E. & L.) à 10 kilom.;

au nord Vernou à 5 kilom. et Courléon à 7 kilom.;

à l'ouest Vernantes à 7 kilom. et Allonnes à 9 kilom.;

au sud Brain à 5 kilomètres.



- Château des Hautes Belles -

4° SUPERFICIE .

2.718 hectares, la plus grande partie en bois, sapins, bruyères, landes.

Imaginez une immense forêt accidentée avec quelques clairières, quelques mamelons et quelques gorges ne manquent pas de pittoresque, et rappellent les premières collines des Alpes.- Et que de ravissants sous-bois !

Dans les clairières se sont formés les hameaux. La commune en comprend huit, tous dans les sapins:

les Loges à 3 kilom.,
 la Blotière à 1 kilom.,
 la Poitevinière à 2 kilom.,
 la Petite Breille à 2 kilom.,
 la Buffaye à 3 kilom.,
 la Baraudière à 4 kilom.,
 la Grande Breille et la Tremblaye à 500 mètres,
 le bourg actuel, anciennement Vau-de-Ché-ré.

Peu de fermes isolées (une vingtaine). Les principales sont le Vaugilbert (Vadi Enjoberti, XII^e siècle), Vray, la Gagnerie, la ferme du Couvent, les Rochereaux, la Martinière, le Doreur, la Tonnaire, et, il y a quelques années, le Vau Morin.

5° HYDROGRAPHIE.

L'étang du Bellay, très fréquenté, fort beau, très poissonneux, de 42 hectares, est sur la commune que sa chaussée sépare d'Allonnes.

Il était autrefois le grand étang du Château du Bellay en Allonnes-sous-Montsoreau (Selleium, XII^e siècle. - fr. des Loges).

Il est aujourd'hui propriété de M. G. Charpentier qui, au moment de la guerre, faisait construire, entre l'étang et la côte du Bellay, un Château, dit les Hautes-Belles.

L'étang est alimenté surtout par la Fontaine Souillante, propriété de la commune, et il donne naissance au ruisseau du Bellay. Ainsi du moins le nomment les ronts-et-Chaussées. Autrefois on l'appelait l'Autonne. On trouve au XVII^e siècle "Autona", et, en 1475, "la rivière d'Autonne qui descend du moulin Guyraud au moulin Thibault."

L'Autonne ou Bellay traverse Allonges et s'y jette dans l'Authion après un cours de 11 kilomètres. Il faisait mouvoir jadis "7 moulins à farine, dont 4 à 3 paires de meules".

Le village des Loges donne souvent son nom à un ruisseau connu dans son parcours sur la commune sous le nom de Ruau.

Il se forme à deux kilomètres du bourg de La Breille, par la réunion des eaux du Mortier Long, de l'étang créé par ...Ratouis, (dit aujourd'hui étang de M. Faugeron), de l'étang des Loges et des fontaines de la Souche et de la Martinière.

Il coule du nord-est au sud-ouest, borde à l'ouest le chemin de Bourgueil, pénètre sur la commune de Brain-sur-Allonnes, qu'il traverse en en longeant la limite orientale, y anime plusieurs moulins, et se jette dans une boire de l'Authion après un parcours de 13 kilomètres.

.....



Chapitre 11.

ORIGINES DE LA PAROISSE
et PRIEURÉ DE LA TREMBLAYE.

La paroisse de La Breille ne paraît pas antérieure au milieu du XII^e siècle.

Le Chevalier Rognard. - Il y avait alors un fief (feodum de Broliia, 1442) qui appartenait au chevalier Rognard. Partant vers ce temps aux croisades, Rognard engagea son fief à l'abbaye de Bourgueil contre un prêt de 20 livres (500 frs environ de notre monnaie, la livre valant 17 frs au temps de saint Louis).

o o o o o o o

PRIEURÉ de la TREMBLAYE.

La chapelle du Prieuré Saint Etienne de la Breille.

Sa construction aux XIII^e et XIV^e siècles.

Sa transformation en église paroissiale aux XVI^e et XVII^e siècles.

La Tremblaye depuis la Révolution.

- 8 -

L'Abbaye de Bourgueil possédait dès le XII^e siècle, et depuis peu sans doute, une église avec prieuré, qu'on voit mentionnée dès 1199.

Le fief du Chevalier Rognard s'ajouta au prieuré, si bien que le prieur devint seigneur de La Breille.

Le prieuré Saint Etienne de La Breille a existé jusqu'à la Révolution, puisqu'on trouve un prieur en 1789.

C'est lui qui révèle le passé de la paroisse, sa formation administrative et religieuse.

Sur ce sujet laissons parler M. P. Ratouis, il y a un demi-siècle juge de paix à Saumur, conseiller municipal à La Breille, propriétaire de La Tremblaye et très versé en archéologie. Il publia de 1867 à 1874, dans l'Echo Saumurois, des "Considérations historiques et archéologiques de grand intérêt.

1. - M. RATOUIS et C. PORT.

On connaît bien en Anjou C. Port et son dictionnaire historique, et on apprécie la valeur de cet ouvrage.

Or pour Brain et La Breille, C. Port s'en rapportait à M. Ratouis. Il lui écrivait le 21 février 1872:

"Vous m'oubliez et c'est mal. Vous m'avez promis formellement de me communiquer sous peu - et il y a bien longtemps de cela - des notes sur Brain et La Breille dont j'ai grand besoin. Je vous les réclame pour me renseigner sur bien des

- 9 -

choses que j'ignore."

Et le 3 Mars suivant:

"J'ai pris la liberté de vous rap-
peler que vous m'avez offert des no-
tes manuscrites et divers renseigne-
ments recueillis par vous et dont
j'avais chance de tirer bon parti...
Si vous vouliez bien prendre la pei-
ne de me donner quelques indications
sur votre petit musée et sur vos
trouvailles, vous m'obligerez fort".

Est-ce que G. Port, certes maître
archéologue et qui le savait, ne
semble pas l'élève de M. Ratouis,
l'élève qui implore pour savoir ?
On le dirait vraiment.

Nous pouvons croire M. Ratouis quand
il décrit les ruines architecturales
de La Tremblaye et les découvertes
qu'il y a faites.

II. - Naissance de la PAROISSE.

"La constitution définitive de la
paroisse de La Breille - qui existait
dès le XII^e siècle - date seulement
de la fin du XVI^e et du commencement
du XVII^e siècles."

"La petite chapelle du prieuré de
Saint Etienne, construite aux XIII^e
et XIV^e siècles, a servi de berceau à
l'église paroissiale."

"En avant et autour de cette cha-
pelle se sont élevées successivement
des annexes, destinées à l'agrandir
pour son nouveau service."

"Ges annexes, de construction en
tuffeaux, plus ou moins informes,
ont laissé subsister en les encom-
brant, les premières murailles de
moyen-âge, rappelant l'anti-
que chapelle.

"Elles sont faciles à reconnaître
dans le pignon oriental, percé d'u-
ne fenêtre de style roman, actuel-
lement murée; et dans la partie
des deux murs latéraux du nord et
du midi, faisant suite au pignon."

"Etablissons l'acte de naissance
de la paroisse par l'inscription
moulée sur la vieille cloche de l'an-
cienne église:

JHS.MA.SANCTE STEPHANE ORA PRO NOBIS
MR.DE PROO.FRANÇOISE LEMOINE
DELALANDE PRIOR HUIJUS LOCI. 1601
V.GHANTER,

(Jésus, Marie, Saint Etienne, priez
pour nous. Delalande
prieur de ce lieu . . .)

"De cette inscription il ressort
que la paroisse, dont l'état civil
paraît ne remonter qu'à 1640 par ses
registres, existait déjà avant 1601,
sous le règne de Henri IV."

III. - TROIS ERREURS DE PORT.

"Dans le Dictionnaire historique de
l'Anjou, nous lisons sous la rubrique
"La Breille":

"L'ancienne église a été vendue à
M. Ratouis qui l'a réunie à son do-
maine. C'est une construction infor-

me des XV^e et XVI^e siècles dont le chœur est conservé en chapelle. Plus loin l'auteur ajoute:

"Le prieuré est l'habitation actuelle de M. Ratouis, la chapelle distincte de l'église paroissiale et plus informe encore a été complètement rasée."

Tout en reconnaissant la valeur de l'œuvre de O. Port, qu'il nous soit permis de relever ici après examen approfondi trois erreurs, nées d'une confusion dans l'origine des divers bâtiments qui ont composé successivement l'ancienne église paroissiale.

1^o La chapelle du prieuré n'était point distincte de l'église paroissiale;

2^o Elle n'était pas plus informe encore dans sa construction;

3^o Elle n'a pas été complètement rasée".

IV. -- LA CHAPELLE DU PRIEURÉ.

"La chapelle primitive du prieuré a été mutilée, encombrée, comme nous l'avons dit, par des annexes en maçonnerie de tuffeaux informes, mais son chœur et sa nef, bâtis en moyen-appareil du XIII^e siècle existent encore en grande partie: ils ont formé le berceau de l'église paroissiale."

"La porte d'entrée de la chapelle, alors qu'elle n'était qu'un simple oratoire pour le prieur, se reconnaît à son encadrement dans la partie du mur latéral (nord) construit en moyen-appareil. Elle se trouve quelque peu enfouie à l'extérieur, par



suite des inhumations pratiquées selon un usage antique alentour de l'église: les registres de l'état civil en font foi."

"Prolongée vers l'ouest au XVI^e siècle, la nef de la chapelle du prieuré fut couronnée d'une campanile en charpentes d'ardoises, destiné à recevoir la cloche baptisée plus tard en 1601."

"Ce campanile, en état de ruine, a été démolie en 1⁸⁸⁸. La croix de fer qui le surmontait a été remplacée au sommet du pignon oriental du chœur, restauré et conservé en chapelle."

"Dans ce but, le chœur a été séparé de la nef entière, et, pour y accéder, nous avons converti en porte une croisée de la sacristie, adossée contre le mur du nord en 1771

"C'est en opérant ce changement que nous avons découvert, sous un bloc de chaux, une pierre portant cette inscription:

J'AI ETE POSEE LE 24 OCTOBRE 1771
PAR LE SIEUR J. MARAIS
Curé de La Breille.

"En même temps que nous faisons cette découverte, le maçon employé à l'œuvre, trouvait dans les décombres un sou neuf en bronze, à l'effigie du roi Louis XV, du millésime de 1771."

"Nous pensons que cette monnaie a dû être placée, selon l'usage, pour perpétuer le souvenir de la construction de cette sacristie."

"Nous l'avons recueillie et classée avec d'autres monnaies et médailles antiques, trouvées au fur et à mesure des travaux de restauration.

V. - LE CHOEUR, seul vestige architectural

"Le chœur de l'ancienne église, conservé en chapelle, est un petit monument pour les annales de cette commune."

"Malgré sa modeste apparence, il est le seul vestige architectural resté debout sur un territoire de 2.718 hectares: l'archéologie ne devait pas l'oublier."

"Étudié avec l'intérêt qui lui est propre, il représente les deux âges qui l'ont vu naître et se modifier".

VI. - LE CHOEUR: ses deux âges.

"Tandis que les murs latéraux de ce chœur rappellent le XIII^e siècle, la voûte qu'ils supportent indiquent le XVI^e: ces deux styles se coordonnent dans l'oeuvre, malgré leur différence."

"Au début de l'entreprise, le chœur devait être formé d'un lambris en bois de merrain alors en usage."

"La voûte qui le couronne actuellement a dû être substituée à ce lambris, lors de la transformation

de la chapelle en église au XVI^e siècle.

Si cette voûte était contemporaine des murs en moyen appareil, des tores l'auraient découpée et non des nervures prismatiques: le raccordement de ces nervures avec les murs latéraux indique clairement cette substitution postérieure. Elle nous a été confirmée sur place et "de visu" par M. Joly-Leterme, architecte diocésain et des monuments historiques.

VII. - PRIEURÉ.

"Messire Delalande était prieur de La Breille à la fin du XVII^e siècle. Il baptisa en cette qualité la première cloche de l'église en 1601: Messire Delalande prieur de ce lieu. Le nom de ce ... sur a échappé à C. Port. Le premier prieur qu'il cite est Messire Michel de la Rivière en 1674."

Les seuls prieurs rencontrés sont: Messire Delalande "prior hujus loci" (chevalier de l'ordre du Roy (reg. 1357), prieur du prieuré de La Breille (id. 1675), clerc tonsuré, prieur et seigneur de la paroisse de La Breille, en résidence à Vernueil. L'abbé de Vinay, 1784. François de Maille de la Tour-Landry